

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250410-D2025-114-DE Date de télétransmission : 17/04/2025

Date de réception préfecture : 17/04/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 10 AVRIL 2025

Nombre de membres:

En exercice: 59 Présents: 42 Pouvoirs: 8 Votants:36

Date de convocation et d'affichage: 27 mars 2025

Numéro: D20250410\_114

Objet:

Approbation de la mise à jour du tableau des emplois

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace du Vieux Jonc à Saint-Paul-de-Varax, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	х		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	Х		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	Х		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	Х		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		х	T. JOLIVET
	Thierry	JOLIVET	Х		
	Stéphane	MERIEUX		х	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		х	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	Х		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY		х	C. BROUILLET
	Chantal	BROUILLET	Х		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	Х		
	Sylvie	BIAJOUX	Х		
	Michel	JACQUARD	Х		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	Х		
	Pascal	CURNILLON	Х		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		х	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET	Х		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	Х		
CRANS	Françoise	MORTREUX	Х		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	Х		
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		х	JP. GRANGE
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	Х		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	Х		
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	Х		
	Henri	CORMORECHE		Х	
MIONNAY	Émilie	FLEURY	Х		
	Jean-Luc	BOURDIN		Х	

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250410-D2025-114-DE

MONTHIEUXDate de re	letransmissi celonionmeréfe	on: 17/04/2025 ectuRell:L143/30241/202	5 x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	х		
	Rachel	RIONET	х		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	х		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	х		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	х		
	Evelyne	ESCRIVA	х		
	Pascal	GAGNOLET		х	
	Claude	LEFEVER	х		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	х		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	х		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	х		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	Х		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	х		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD		х	
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	х		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	х		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		х	M. MOREL PIRON
	Martine	MOREL-PIRON	х		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	х		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		х	
VALEINS	Fréderic	BARDON	х		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	х		
	Pierre	LARRIEU	х		
	Isabelle	DUBOIS	х		
		MARECHAL	х		
	François	MARLCHAL	^		
VILLARS LES DOMBES	Marie Anne	ROUX	^	х	
VILLARS LES DOMBES	_		^	x x	F. MARECHAL
VILLARS LES DOMBES	Marie Anne	ROUX	^		F. MARECHAL I.DUBOIS
VILLARS LES DOMBES	Marie Anne Didier	ROUX FROMENTIN		х	

Secrétaire de séance élue : Sonia PERI

Rapporteur: Isabelle DUBOIS

**Vu** la délibération D20250123\_20 du 17 janvier 2025 approuvant le tableau des emplois permanents à temps complet et non complet de la Communauté de Communes de la Dombes,

**Vu** l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 24 mars 2025, **Considérant** la reprise en régie directe de la ludothèque au 1<sup>er</sup> juillet 2025,

Les modifications proposées sont :

- La modification de l'intitulé du poste suivant :
- (313) Animateur ludothèque (au lieu d'agent service petite enfance)
  - La modification des cadres d'emplois ouverts pour le poste :
- (313) Animateur ludothèque : élargi aux adjoints d'animation

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250410-D2025-114-DE Date de télétransmission : 17/04/2025 Date de réception préfecture : 17/04/2025

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver la modification du tableau des emplois permanents (à temps complet et non complet) de la Communauté de Communes de la Dombes,
- D'autoriser Madame la Présidente à procéder à la déclaration de modification de postes,
- De fixer le nouveau tableau des emplois permanents (à temps complet et non complet) de la Communauté de Communes de la Dombes à compter du 10 avril 2025.

## Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 36 voix pour et 14 abstentions :

- **D'approuver** la modification du tableau des emplois permanents (à temps complet et non complet) de la Communauté de Communes de la Dombes,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à procéder à la déclaration de modification de postes,
- **De fixer** le nouveau tableau des emplois permanents (à temps complet et non complet) de la Communauté de Communes de la Dombes à compter du 10 avril 2025.

Ainsi fait et délibéré, le 10 avril 2025.

La Présidente, Isabelle DUBOIS